



# **Moulins du Quercy Lot & Tarn-et-Garonne**

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

Siège social : Mairie de Saint-Chels (46160)

## **COMPTE RENDU DE LA 37ème ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES MOULINS DU QUERCY**

LE 7 SEPTEMBRE 2019 A SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

Arrivés de bonne heure, certains d'entre nous ont eu le temps d'aller boire un café et ont avancé l'idée qu'il serait raisonnable de proposer un en cas avec boissons chaudes et fraîches aux prochaines AG sans doute à l'instar de ce qui a déjà été pratiqué afin de réconforter celles et ceux qui ont fait beaucoup de route pour rejoindre le rassemblement.

Nous sommes reçus dans la grande et belle salle de réunion de l'ex bâtiment conventuel aujourd'hui municipal de la ville de SAINT-ANTONIN par Thierry LE ROY, président de la Société des Amis du Vieux SAINT-ANTONIN puis le Maire en personne, monsieur Gérard AGAM, qui accueille nos travaux avec bienveillance et en saluant notre rapprochement avec la SAVSA. Son discours de bienvenue laisse transparaître tout de même le déchirement de son conseil entre les exigences de la Direction Départementale des Territoires en responsabilité de la gestion des eaux et l'opinion majoritaire portée par la SAVSA qui demande à conserver le paysage du miroir d'eau retenu par la chaussée du moulin de Roumégous sur l'Aveyron, en aval de la ville.

La voie à présent très bien repérée qui consiste à réactiver les sites à partir d'équipements capables de produire de l'hydroélectricité et les études qui ne se borneraient plus à « satisfaire » à l'interprétation administrative de la loi semble être privilégiée.

Roland AGRECH, notre Président remercie à son tour les accueillants et ouvre la 37ème Assemblée Générale de l'Association des Moulins du QUERCY en ce lieu si marqué par la confluence des eaux, ancien Condat.

Il se réjouit de la présence et de l'action conduite par l'équipe actuelle qui a su développer des compétences en son sein en matière de mémoire, de représentation, de connaissances scientifiques, d'expertise, de gestion et d'élaboration de dossiers plus complexes en valorisant simplement le bénévolat de ses membres actifs. Il nous engage à renforcer encore les administrateurs en prévision d'une prochaine rencontre plus particulièrement consacrée au renouvellement de son Conseil.

Puis il invite Raymonde DESPEYROUX à présenter les comptes 2018 qui n'appellent pas de commentaires particuliers sinon leur rétablissement confirmé par un résultat excédentaire de quelques 765.25 €. Elle précise qu'elle prévoit de « passer la main » à sa suppléante pour le prochain exercice, son travail principal de rétablissement des comptes étant à présent totalement stabilisé.

# Compte de Résultat



Association des Moulins du Quercy Lot et Tarn-et-Garonne

12/03/2019 12:02:46

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

N°	Compte	Prévisionnel	Réalisé	%	N°	Compte	Prévisionnel	Réalisé	%
603300	Fourniture/entretien petit équ	0,00 €	0,00 €	0	706000	Prestations de services	0,00 €	0,00 €	0
603400	Frais fonct bureau	0,00 €	0,00 €	0	706001	remb frais comptable	0,00 €	0,00 €	0
603700	Achats de marchandises	200,00 €	43,91 €	22	706100	dossier restauration Rocamadour	0,00 €	0,00 €	0
604	Achats d'études et prestations de services	600,00 €	550,00 €	92	706200	Prestations de publicité	0,00 €	0,00 €	0
606400	Fournitures administratives	400,00 €	44,40 €	11	707000	Ventes de marchandises	200,00 €	0,00 €	0
<b>60</b>	<b>Total Achats</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>638,31 €</b>	<b>53</b>	708000	Interv Carrefour des Sciences	500,00 €	0,00 €	0
611000	frais cabinet comptable	0,00 €	0,00 €	0	708001	Participati on repas AG	0,00 €	441,00 €	0
611100	Traitement informatique	1 000,00 €	110,00 €	11	708002	Ateliers pédagogiques /écoles	400,00 €	0,00 €	0
616	Primes d'assurance	0,00 €	0,00 €	0	708003	Animations Ecomusée Cuzals	0,00 €	300,00 €	0
618000	Abonnement revue FFAM	950,00 €	770,00 €	81	708004	Animations - ateliers - conférences	0,00 €	0,00 €	0
6181	Documentation générale	0,00 €	0,00 €	0	708005	Animations d'été dans les moulins	400,00 €	0,00 €	0
<b>61</b>	<b>Total Services extérieurs</b>	<b>1 950,00 €</b>	<b>880,00 €</b>	<b>45</b>	708006	Atelier-Animation pour CG 46	0,00 €	0,00 €	0
622	Rémunérations d'intermédiaires et	0,00 €	0,00 €	0	<b>70</b>	<b>Total Ventes de produits finis,</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>741,00 €</b>	<b>49</b>
623	Publicité, publications, relations publiques	800,00 €	29,95 €	4	741000	Subvention non affectées CG 82	2 500,00 €	1 000,00 €	40
623600	Catalogues et imprimés	0,00 €	0,00 €	0	741100	Subvention non affectées CG46	2 500,00 €	1 530,00 €	61
623700	Frais envois revue LVDMQ	0,00 €	0,00 €	0	741200	Subventions collectivités locales	4 300,00 €	150,00 €	3
623800	Divers(pourboire-dons..)	0,00 €	188,50 €	0	741300	Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0
625100	Voyages et déplacements	0,00 €	94,71 €	0	741400	Subvention liées à l'emploi	1 400,00 €	1 145,98 €	82
625200	Frais déplacements/ renoncement	3 000,00 €	1 463,20 €	49	742000	Subvention affectées JPPM	0,00 €	0,00 €	0
625700	Réception Assemblée générale	0,00 €	324,00 €	0	742200	Subv Région projet ethnologique	0,00 €	0,00 €	0
626000	Frais Télécom	500,00 €	515,88 €	103	<b>74</b>	<b>Total Subventions d'exploitation</b>	<b>10 700,00 €</b>	<b>3 825,98 €</b>	<b>36</b>
626300	Frais de poste	140,00 €	96,70 €	69	751000	Autre partenariat JPPM	0,00 €	0,00 €	0
627	Service Bancaires	60,00 €	77,37 €	129	756000	Cotisations	2 000,00 €	2 098,00 €	105
628000	Cotisations diverses	950,00 €	785,00 €	83	756100	Abonnements revue FFAM	950,00 €	836,00 €	88
<b>62</b>	<b>Total Autres services extérieurs</b>	<b>5 450,00 €</b>	<b>3 575,31 €</b>	<b>66</b>	758000	Produits gestion courante	0,00 €	0,00 €	0
631200	Taxe d'apprentissage	0,00 €	0,00 €	0	758100	Don manuels non affectés	0,00 €	0,00 €	0
631300	Participation des employeurs à la	0,00 €	191,00 €	0	758200	Don d'entreprises (mécénat)	0,00 €	0,00 €	0
<b>63</b>	<b>Total Impôts, taxes et</b>	<b>0,00 €</b>	<b>191,00 €</b>	<b>0</b>	758300	Dons de particuliers	200,00 €	30,00 €	15
641100	Rémunérations du personnel	9 800,00 €	1 676,75 €	17	758400	Don renoncement aux frais	3 000,00 €	1 463,20 €	49
641200	frais déplacement salarié	500,00 €	3,00 €	1	<b>75</b>	<b>Total Autres produits de gestion</b>	<b>6 150,00 €</b>	<b>4 427,20 €</b>	<b>72</b>
641300	Repas salarié en déplacement	0,00 €	0,00 €	0	761000	Produits financiers de participation	0,00 €	0,49 €	0
645000	Cotisations à l'URSSAF	3 500,00 €	1 291,00 €	37	768100	intérêts cdes comptes financiers	50,00 €	25,95 €	52
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de	0,00 €	0,00 €	0	7682	autres produits	4 000,00 €	0,00 €	0
6454	Cotisations aux ASSEDIC	0,00 €	0,00 €	0	<b>76</b>	<b>Total Produits financiers</b>	<b>4 050,00 €</b>	<b>26,44 €</b>	<b>1</b>
647	Autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0	778	Autres produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0
6475	Médecine de travail, pharmacie	0,00 €	0,00 €	0	<b>77</b>	<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0</b>
64800	Primes diverses salarié	0,00 €	0,00 €	0	791000	transf charge expl	0,00 €	0,00 €	0
<b>64</b>	<b>Total Charges de personnel</b>	<b>13 800,00 €</b>	<b>2 970,75 €</b>	<b>22</b>	<b>79</b>	<b>Total Transferts de charges</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0</b>
6586	Cotisations ( liées à la vie statutaire)	0,00 €	0,00 €	0					
<b>65</b>	<b>Total Autres charges de</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0</b>					
6616	Intérêts bancaires	0,00 €	0,00 €	0					
<b>66</b>	<b>Total Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0</b>					
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0					
<b>67</b>	<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0</b>					

N°	Compte	Prévisionnel	Réalisé	%	N°	Compte	Prévisionnel	Réalisé	%
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>22 400,00 €</b>	<b>8 255,37 €</b>	<b>0</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>22 400,00 €</b>	<b>9 020,62 €</b>	<b>0</b>
	<b>RESULTAT EXCEDENT</b>		<b>785,25 €</b>						
						870-Bénévolat	0,00 €	0,00 €	0
						<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	

Denise CAMBOURNAC, trésorière adjointe fait ensuite le bilan de la charge du Congrès National de la FFAM en QUERCY à SAINT GERY/VERS les 11, 12 et 13 mai dernier qui fait apparaître un quasi équilibre de la part de l'organisation locale et d'accueil supportée par notre association pour un résultat légèrement négatif de 43.97 € comprenant tout de même l'édition du bulletin élaboré pour l'occasion. Ce chiffre est sans doute à comparer avec l'excédent de quelques 5 000 € pour le même congrès annoncés par notre Fédération Nationale lors de son dernier CA auquel participait notre Président !

## BILAN FINANCIER DU CONGRES DE LA FFAM A VERS AU 04 septembre 2019

	DEPENSES	RECETTES
Sacs pour accueil participants	618,78	
Rembours par FFAM		1500,00
Fournitures bureau	62,57	
Frais Poste et téléphone	381,42	
Remboursement prises en charge SNCF	80,00	
Remboursement par FFAM		160,00
Repas du congrès	1120,00	
Participation des bénévoles		398,00
Repas travaux de préparation	236,20	
Subvention Tarn-et-Garonne		500,00
Impression journal	1170,00	
Versements publicités - vente ouvrages		220,00
<b>TOTAUX</b>	<b>3668,97</b>	<b>2778,00</b>
<b>SOLDE : + 890,97 €</b>		

Roland AGRECH se tourne ensuite vers Jean Louis FOUCALET, notre secrétaire, pour lui demander de bien vouloir présenter le rapport d'activités 2018 en le félicitant particulièrement pour son investissement dans la confection du bulletin dont on parlé plus haut.

Jean-Louis FOUCALET présente ce bilan sous 4 rubriques :

- > L'Appel à Projets de Production d'Energies Nouvelles et Renouvelables Coopératives et Citoyennes lancé conjointement par la Région OCCITANIE et l'ADEME dont l'élaboration fut réalisée notamment courant octobre 2018 et dont l'instruction pour validation court encore,
- > Les actions pédagogiques et participations aux diverses journées d'animation, de découverte, scientifiques ou du patrimoine pour lesquelles un investissement remarquable et constant de Patrice VALY est unanimement salué,
- > L'accueil du Congrès de 2019 mais dont la préparation fut déjà largement amorcée dans le précédent exercice,
- > Enfin le rapprochement officiel de la Société des Amis du Vieux SAINT-ANTONIN avec l'Association de Sauvegarde de Moulins du QUERCY largement commenté par Thierry LE ROY et Roland AGRECH, présidents respectifs des deux structures et pour lequel l'ensemble des participants y voit non seulement un signe d'alliance mais la naissance d'un nouvel être plus complexe (mais pas nécessairement plus compliqué !) au sein duquel les sensibilités des approches culturelles viendront donner la chair qui fait toujours défaut à un projet économique pourtant nécessaire aujourd'hui à sa négociation avec les représentants d'une société par trop financiarisée.

Thierry LE ROY présente son association dite « Société Savante » qui fête ses 70 ans d'âge en faisant apparaître ses multiples facettes dont le souci du respect du Patrimoine et sa restauration, voire sa revitalisation, en passant par la pierre sèche et sa technique, le monumental ou l'eau mais finalement toujours le paysage jusqu'à vouloir se donner la capacité de défense juridique et d'accès aux procédures en contentieux si nécessaire.

Roland AGRECH remercie Thierry LE ROY pour ses propos et fait appel à Dominique PERCHET pour rejoindre l'ASMQ et devenir ainsi le lien plus concret entre les deux groupes.

Dominique PERCHET se présente et fait état de sa participation à divers lieux ou niveaux d'analyse dont l'ICOMOS-France (Conseil International des Monuments et des Sites) lié à l'UNESCO (Organisation des Nations Unis pour l'Education, la Science et la Culture). Il travaille à l'élaboration du futur Pays d'Art et d'Histoire du Pays Midi Quercy et participe de tous les travaux relevant de l'élaboration des documents (SCOT, PCAET...) d'urbanisme, de planification et d'organisation de nos territoires. Il donne son avis sur les dérives d'interprétations des différentes lois que l'autorité publique dit nous obliger.

Son adhésion à nos analyses et postures se concrétisera dans une candidature (représentant la SAVSA adhérente à notre association) lors du prochain renouvellement de notre CA.

Roland AGRECH donne la parole à Stéphan DURAND, nouvellement installé à TOUR DE FAURE, qui se présente et donne son opinion par rapport à sa prochaine appartenance à l'ASMQ et son projet et, lui aussi, faire le lien avec la Fédération au sein de laquelle il occupe le rôle d'administrateur responsable des membres individuels et modérateur du site de la FFAM. Il participe activement à la réactualisation de la route des Moulins de France initiée par Annie BOUCHARD qui se développerait au-delà de la cartographie par un enrichissement en continu des articles de présentation. Puis démonstration en "live" !

JL FOUCALT parle du site de notre association élaboré et tenu par les soins de Julien BERTRAND, que nous remercions, et dont les travaux seraient complémentaires du travail de Stéphan DURAND. Il poursuit par la proposition d'une réunion spécifique et rappelle qu'une question de Julien BERTRAND concernant aussi les problèmes liés à la communication, à propos de laquelle Serge DESPEYROUX avait fait un précédent texte, n'est toujours pas débattue... Certes la communication informatique doit être largement développée mais elle ne doit pas « tuer » la communication papier, style bulletin ou recueil de qualité, plus collectivement mobilisatrice et très prisée par un lectorat encore très demandeur.

Damien LENOEL se présente, nouvel arrivant en QUERCY, habitant SOULOMES dans le Parc Naturel Régional des Causses du QUERCY (PNRCQ). Il est ingénieur en hydroélectricité et est tout particulièrement intéressé par l'objet de notre association à laquelle il adhère et en devient le conseiller technique.

Serge DESPEYROUX. Présente le Réveil des Moulins, action phare de l'Association en remerciant Marc HERMET pour sa collaboration et son travail majeur pour l'aboutissement favorable de la réponse à l'AAPP CC OCCITANIE/ADEME. Il révèle quelques points qui seront présentés à la Conférence/Débat de l'après midi organisée par les soins de la SAVSA et de son président sur le thème des Moulins et le rôle des Chaussées de nos rivières. Il remercie de sa présence Joël TREMOULET, directeur du Syndicat Mixte Ranc-Célé-Lot Médié, pour son effort de suivre nos travaux, au Congrès comme en Assemblée Générale, contrairement à la DDT qui persiste à désert nos rencontres. Il fait état d'une inquiétude grandissante à la lecture du dernier appel d'offre émanant de son syndicat pour le prochain programme de travaux qui précise dans le texte que « les solutions préconisant l'effacement ou l'arasement des ouvrages étant les seules capables de restaurer la continuité écologique de manière optimale, elles devront être privilégiées pour tous les seuils sans usage » !

Monsieur Georges ESPINOSA, maire de CAZALS 82 140 prend la parole pour mettre en avant la réalisation d'une entente entre les 3 communes contiguës : SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL, CAZALS et VAREN qui présentent les mêmes dispositions : les propriétés des moulins et des chaussées se sont disloquées au fil du temps et offrent ainsi plus de vulnérabilité à la mise en place de projet de réhabilitation. Ces situations particulières moins rares que nous pourrions l'imaginer : les 3 citées plus haut mais aussi FIGEAC au moins pour le Surgié, MARCILHAC dans le 46 sur le Célé et certainement d'autres nécessiteraient un traitement particulier et peut-être d'abord la rencontre des responsables pour juger de l'opportunité d'une démarche conjointe.

Vers 12 H 15, une vidéo de la commission CHANTEGUET a été projetée relatant les travaux de l'Assemblée Nationale en commission très didactique avec les interventions de Patrice CADET, l'EVEQUE et un autre scientifique tous contestant le concept de continuité écologique et revendiquant l'autorisation légale du maintien de l'ensemble chaussées/moulins pour leur intérêt patrimonial et leur réactivation économique préférentiellement hydroélectrique dans la perspective de la transition énergétique. Cette présentation fut suivie par une autre vidéo de l'allocution de notre président Fédéral Alain FORSANS qui enfonce le clou de l'incompréhension du terrain face à la dérive législative et ses contradictions qui choquent le bon sens et l'intérêt général à l'endroit de la culture patrimoniale et du paysage mais aussi des perspectives économique très directement liées à la transition énergétique pour laquelle nous sommes tous formellement et urgemment engagés.

Nous nous rendons pour 12 H 45 au bistrot/brasserie « Le CAPHARNAÛM » que nous ne saurions trop recommander pour son accueil, l'abondance et la qualité de ses mets pour... 15 € par personne, vins et café compris sous une fraîche tonnelle et le calme absolu du centre ville !

***Roland AGRECH, président.***



***Association des Moulins du Quercy Lot & Tarn-et-Garonne –***

*24, Place du Foirail - 46160 CAJARC - Tél. : 06 12 11 37 93  
Courriel : [moulinsduquercy@wanadoo.fr](mailto:moulinsduquercy@wanadoo.fr) - Site : [www.moulinsduquercy.com](http://www.moulinsduquercy.com)*

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général- n° 223/8729 – SIRET 412 698 490 00023 / APE 9499Z - Crédit Agricole 130 177 830 00